



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Bulletin d'inscription
Formation Constellations familiales et systémiques
Bordeaux - 2026-2027

- Je m'inscris au cycle de la formation Constellations familiales et systémiques à **Bordeaux du 6 mars 2026 au 21 mars 2027**

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :

Profession :

Adresse de facturation (si différente) :

Avez vous une situation particulière à nous signaler nécessitant un aménagement dans la formation ?

- J'ai pris connaissance des conditions générales de participation
 Je m'inscris à la formation sous ma pleine et entière responsabilité

Merci de nous renvoyer votre inscription et le contrat de formation à lire attentivement avant de nous le retourner signé et accompagné du chèque de caution de 420 €. Vous avez un délai de rétractation de 10 jours (ou 14 jours si inscription à distance) après avoir signé le contrat.

Date :

Signature :

Remplir et retourner à :

Maureen BOIGEN
47 avenue Gambetta
33120 ARCACHON

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par
Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon
Tel. 06 43 18 52 81 Email cffita33@gmail.com - n° siret : 43453964900062
NDA enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.)
Organisme certifié Qualiopi au titre actions de formations



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

A noter : La formation requiert un minimum de participants. Le CFTTA se réserve le droit de reporter ou d'annuler les séminaires si cette condition n'est pas remplie. Les participants inscrits seront tenus informés au plus tard 10 jours avant le 1er séminaire de cette décision.

Conditions de participation

Les Constellations familiales et systémiques sont une méthode à visée thérapeutique, et peuvent s'inscrire en complément d'autres disciplines mais ne remplace en aucun cas un traitement médical.

Participation

- Une Implication personnelle est demandée dans le cadre de la formation.
- L'absence à un séminaire sera rattrapée dans un prochain cycle . Elle ne dispense pas du règlement dudit séminaire.
- Les participants assistent aux séminaires sous leur pleine et entière responsabilité
- Nombre de participants limité à 12 personnes.
- Nos formations sont accessibles à des personnes en situation de handicap. Si une prise en charge particulière est nécessaire, nous étudions votre demande. N'hésitez pas à nous contacter.

Suivi des présences

En cas d'absence, le participant est tenu de prévenir au plus tôt et de s'entretenir au téléphone avec une des formatrices. Il lui sera proposé de rattraper le séminaire dans une autre session.

Prévention de l'absentéisme et de l'abandon

Les méthodes et outils pédagogiques ainsi que les mises en pratiques constantes permettent d'impliquer les stagiaires et de rendre la formation plus efficace et favoriser les échanges avec et entre les apprenants.

En cas de besoin, des entretiens de régulation d'une durée de 30 minutes sont proposés.

Les formations ont lieu en présentiel sauf des modules complémentaires et optionnels en distanciel.

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par
Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon
Tel. 06 43 18 52 81 Email cffita33@gmail.com - n° siret : 43453964900062
NDA enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.)
Organisme certifié Qualiopi au titre actions de formations



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Inscription

Toute inscription à un cycle de formation, est précédée d'un entretien gratuit téléphonique avec Maureen Boigen

Pour confirmer votre inscription, Il est indispensable de retourner le bulletin ci-joint rempli et signé accompagné du chèque d'arrhes, d'une lettre de motivation et d'un CV.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Chaque dossier d'inscription est étudié attentivement. Vous recevrez une confirmation écrite de votre inscription si celle-ci est acceptée. Sauf en cas de prise en charge institutionnelle, les inscriptions envoyées sans le chèque d'arrhes ne seront pas prises en compte.

Le chèque d'arrhes valide votre engagement dans la formation. Il sert aussi de caution et n'est pas encaissé sauf en cas de désistement au cours du cursus.

Dès réception du contrat accompagné des arrhes, l'inscription est validée et confirmée ensuite par une convocation pour chacun des modules.

Délai d'accès : jusqu'à 10 jours avant le début de la formation

Contrat de formation

Le contrat de formation est à retourner paraphé et signé dans un délai maximum de 10 jours avant le début de la formation.

Ce contrat entre en vigueur passé un délai de rétractation de 10 jours, à compter de sa signature par le stagiaire. Il s'accompagne d'un chèque de caution de 420 € encaissable en cas de désistement en cours de formation.

Coût total de la formation

(tarif particulier) (voir sur le contrat pour le détail des tarifs en cas de financement). Modules complémentaires en sus.

Tout stage commencé est dû en totalité, l'absence à un module ne dispense pas de son règlement. Le paiement est réparti pour chaque stage.

Les tarifs sont nets (régime hors TVA) , ils incluent l'ensemble de la documentation remise dans le cadre de la formation, hors repas et hébergement.

Les modes de règlement sont : le prélèvement automatique, le paiement échelonné, (chèques pré-établis aux dates de séminaires), les règlements en espèces.



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Validation

À l'issue du cycle de la formation, une attestation de fin de formation et un certificat de formation en Constellations familiales et systémique est remis sous conditions d'avoir effectué et réglé la totalité des séminaires et d'avoir présenté un rédactionnel en fin de cycle.

Hébergement

Les séminaires sont hors résidentiels. Les repas et hébergements sont à la charge des stagiaires. Une liste d'hébergement est à disposition.

Annulation

Passé le délai légal de rétractation dont dispose le stagiaire (14 jours) et sauf cas de force majeure, le CFTTA pourra conserver les arrhes versées, en cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation.

le CFTTA peut être amené à modifier les horaires d'un stage, les participants seront alors informés au moins 15 jours à l'avance.

Prise en charge par l'employeur et formation permanente

Si vous bénéficiez d'une prise en charge par votre employeur, faites-nous parvenir les renseignements suivants : raison sociale, adresse, téléphone, afin d'établir un devis et une convention de formation.

Mention Lu et approuvé,

Signature